

Pas de réduction du crédit pour le contrôle du lait!

Lors de sa séance du 7 décembre 2017, le comité central de la Fédération des Producteurs Suisses de Lait (FPSL) a pris connaissance de l'état des discussions relatives au budget 2018 au Palais fédéral. Il a exprimé sa grande incompréhension s'agissant de la réduction radicale du crédit envisagée pour le contrôle de la qualité du lait. Il a en outre décidé à l'unanimité de proposer à la prochaine assemblée des délégués, qui se tiendra le 18 avril 2018, l'admission d'aaremilch AG au sein de la FPSL. S'agissant de l'application future de l'initiative pour la sécurité alimentaire, le comité central de la FPSL soutient le manifeste de l'Union suisse des paysans (USP) et assurera la mise en œuvre sur le plan politique. Enfin, Pierre-André Pittet, chef du département Économie et affaires internationales, sera promu vice-directeur de la FPSL à compter du 1er janvier 2018.

Direction

Weststrasse 10
Case postale
CH-3000 Berne 6

Le comité central de la FPSL ne comprend pas les "manœuvres" actuelles, au détriment des producteurs de lait, dans le cadre des discussions sur le budget 2018. Il s'oppose à la suppression envisagée de ce crédit. Le contrôle de la qualité du lait permet de répondre à certaines exigences centrales d'intérêt public, raison pour laquelle l'actuel cofinancement de l'État est justifié.

aaremilch AG deviendra membre de la FPSL

L'Union des paysans bernois (*Berner Bauern Verband*) et aaremilch AG travaillent actuellement à la réorganisation de la répartition des tâches. aaremilch AG sera le nouvel interlocuteur pour toute question relative au lait dans le canton de Berne et représentera les producteurs de lait de centrale affiliés au sein de la FPSL. Le comité central de la FPSL a donc accédé à la demande d'adhésion d'aaremilch AG à l'unanimité et recommandera à l'assemblée des délégués du 18 avril 2018 d'accepter aaremilch AG en tant que nouveau membre de la FPSL. L'Union des paysans bernois cessera par la même occasion d'être membre la FPSL. aaremilch AG créera des structures permettant d'inclure et de représenter tous les producteurs de lait affiliés (lait de centrale et de fromagerie) conformément à l'idéal coopératif de l'entraide.

La fin de la votation marque le début de l'application

La FPSL a toujours exposé clairement sa position par rapport à l'élaboration de la nouvelle politique agricole (PA 2022+). Elle a utilisé à cet effet divers canaux de communication. Le comité central de la FPSL soutient donc entièrement le manifeste de l'USP sur la sécurité alimentaire. Il recommande à toutes les personnes concernées à travers la Suisse de se rallier à la vision du manifeste. La volonté du peuple, exprimée au travers du résultat univoque de la votation, pourra ainsi être respectée.

Renseignements:

Reto Burkhardt

079 285 51 01

2778 signes (espaces comprises)

www.swissmilk.ch